

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Norme NF X 46-020 V .2017

61 AVENUE ZEPHIRIN CAMELINAT

373LAD0201

77176 SAVIGNY LE TEMPLE



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	61 AVENUE ZEPHIRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE
Date du permis de construire ou date de construction		Bâtiment :	
Etage :	R+2	Porte :	373LAD0201
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	373LAD0201	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	09/10/2019	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Abdessamad RHENZOUR	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA France
N° certificat :	DTI3342	Adresse assurance :	313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX
Date d'obtention :	23/11/2017	N° de contrat d'assurance :	10158549604
Organisme certificateur	DEKRA 5 avenue Garlande - 92220 BAGNEUX	Date de validité :	31/12/2019

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 18/10/2019

Cabinet : SOCOTEC DIAGNOSTIC

Nom du responsable : **DE TINGUY Emmanuel**

Nom du diagnostiqueur : **Abdessamad RHENZOUR**



SOCOTEC DIAGNOSTIC
479 076 838 RCS Paris
21, route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME
Tél : 03-21 73-41 44
www.socotec.fr

C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	6
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	10
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	13
ATTESTATION(S).....	16
CERTIFICAT DE COMPETENCES	17

D \ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
Chambre 1	R+2	Joint d'étanchéité	Matériau souple noir avec poussières + peinture non séparable	Fenêtres bois	373LAD0201P004	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)
Chambre 2	R+2	Joint d'étanchéité	Matériau souple noir avec poussières + peinture non séparable	Fenêtres bois	373LAD0201P004	ZPSO	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
Ensemble des pièces	LOGEMENTS COLLECTIFS	Entre ouvrant et dormant de fenêtres Bois	Remplacement des menuiseries extérieures	Joint	50%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Remplacement des fenêtres bois par des fenêtres PVC en rénovation avec le bâti bois existant conservé.
Ensemble des pièces	LOGEMENTS COLLECTIFS	Fenêtres bois	Remplacement des menuiseries extérieures	Mastic de vitrage	50%	REGLE DE PRELEVEMENT : 1 PAR TYPE Remplacement des fenêtres bois par des fenêtres PVC en rénovation avec le bâti bois existant conservé.

Aucun document disponible

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

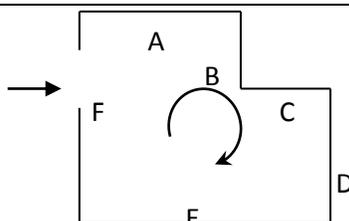
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

Neant

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Cuisine	R+2		OUI	CONCERNEE
Chambre 1	R+2		OUI	CONCERNEE
Chambre 2	R+2		OUI	CONCERNEE
Débarras	R+2		OUI	CONCERNEE
Entrée	R+2		OUI	CONCERNEE
Salle de bains	R+2		OUI	CONCERNEE
Salon	R+2		OUI	CONCERNEE
WC	R+2		OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	ETAGE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Cuisine	R+2									
Chambre 1	R+2									
Chambre 2	R+2									
Débarras	R+2									
Entrée	R+2									
Salle de bains	R+2									
Salon	R+2									
WC	R+2									

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chambre 2	R+2	Joint d'étanchéité	Matériau souple noir avec poussières + peinture non séparable	373LAD0201P004	Fenêtres bois	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
-------	-------	----------	---------------------------	-------------	----------	------	----------

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
Chambre 1	R+2	Joint d'étanchéité	Matériau souple noir avec poussières + peinture non séparable	373LAD0201P004	Fenêtres bois	BON ETAT	Amiante détecté (Chrysotile)

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Cuisine	R+2	Joint de parclose	Matériau souple incolore + peinture en faible quantité non séparable	373LAD0201P001	Fenêtres bois	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Salon	R+2	Joint de parclose	Matériau souple incolore + peinture en faible quantité non séparable	373LAD0201P001	Fenêtres bois	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Cuisine	R+2	Joint d'étanchéité	Matériau souple noir avec poussières + peinture en faible quantité non séparable	373LAD0201P002	Fenêtres bois	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Salon	R+2	Joint d'étanchéité	Matériau souple noir avec poussières + peinture en faible quantité non séparable	373LAD0201P002	Fenêtres bois	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Chambre 1	R+2	Joint de parclose	Matériau souple incolore avec poussières + peinture en faible quantité non séparable	373LAD0201P003	Fenêtres bois	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Chambre 2	R+2	Joint de parclose	Matériau souple incolore avec poussières + peinture en faible quantité non séparable	373LAD0201P003	Fenêtres bois	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chambre 1	R+2	Joint d'étanchéité	Matériau souple noir + peinture non séparable	373LAD0201P005	Entre ouvrant et dormant de fenêtres Bois	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

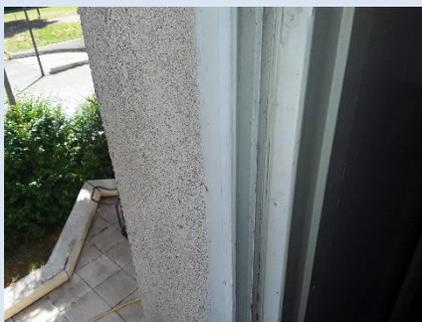
PRELEVEMENT : 373LAD0201P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	373LAD0201 09/10/2019	Cuisine (R+2)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Joint de parclose	Matériau souple incolore + peinture en faible quantité non séparable	09/10/2019	RHENZOUR Abdessamad
LOCALISATION		RESULTAT	
Fenêtres bois		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 373LAD0201P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	373LAD0201 09/10/2019	Cuisine (R+2)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Joint d'étanchéité	Matériau souple noir avec poussières + peinture en faible quantité non séparable	09/10/2019	RHENZOUR Abdessamad
LOCALISATION		RESULTAT	
Fenêtres bois		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 373LAD0201P003			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	373LAD0201 09/10/2019	Chambre 1 (R+2)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Joint de parclose	Matériau souple incolore avec poussières + peinture en faible quantité non séparable	09/10/2019	RHENZOUR Abdessamad
LOCALISATION		RESULTAT	
Fenêtres bois		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT


PRELEVEMENT : 373LAD0201P004			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	373LAD0201 09/10/2019	Chambre 1 (R+2)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Joint d'étanchéité	Matériau souple noir avec poussières + peinture non séparable	09/10/2019	RHENZOUR Abdessamad
LOCALISATION		RESULTAT	
Fenêtres bois		Amiante détecté (Chrysotile)	

EMPLACEMENT

PHOTO NON DISPONIBLE

PRELEVEMENT : 373LAD0201P005			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	373LAD0201 09/10/2019		Chambre 1 (R+2)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Joint d'étanchéité	Matériau souple noir + peinture non séparable	09/10/2019	RHENZOUR Abdessamad
LOCALISATION		RESULTAT	
Entre ouvrant et dormant de fenêtres Bois		Amiante non détecté	
EMPLACEMENT			



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adèle - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° I-5967



Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-67307 EN DATE DU 23/07/2019 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : AGENCE EHI IDF- (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE 2 rue Traversière 78580 LES ALLUETS LE ROI	Réf. Commande ITGA : IT0719-67307 Réf. Commande Client : 373LAD0201--01
--	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 12/07/2019

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
 - Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
 - (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques

Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou - Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 373LAD0201--01 - 61 AVANUE ZEPHIRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE Réf échantillon client : 373LAD0201P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Fenêtres bois - Ensemble des pièces - Mastic de vitrage / Cuisine Fenêtres bois Joint de parciose				Réf échantillon ITGA : IT071907-33752 Description ITGA : Matériau souple incolore / Peinture en faible quantité
* Matériau souple incolore + peinture en faible quantité non séparable	META (2)	1	22/07/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 373LAD0201--01 - 61 AVANUE ZEPHIRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE Réf échantillon client : 373LAD0201P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Entre ouvrant et dormant de fenêtres Bois - Ensemble des pièces - Joint / Cuisine Fenêtres bois Joint d'étanchéité				Réf échantillon ITGA : IT071907-33753 Description ITGA : Matériau souple noir avec poussières / Peinture en faible quantité
* Matériau souple noir avec poussières + peinture en faible quantité non séparable	META (2)	2	23/07/2019	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 07

Page 1/2

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-67307 EN DATE DU 23/07/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 373LAD0201-01 - 61 AVANUE ZEPHRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE Réf échantillon client : 373LAD0201P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Fenêtres bois - Ensemble des pièces - Mastic de vitrage / Chambre 1 Fenêtres bois Joint de parcbose				Réf échantillon ITGA : IT071907-33754 Description ITGA : Matériau souple incolore avec poussières / Peinture en faible quantité
* Matériau souple incolore avec poussières + peinture en faible quantité non séparable	META (2)	1	23/07/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 373LAD0201-01 - 61 AVANUE ZEPHRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE Réf échantillon client : 373LAD0201P004 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Entre ouvrant et dormant de fenêtres Bois - Ensemble des pièces - Joint / Chambre 1 Fenêtres bois Joint d'étanchéité				Réf échantillon ITGA : IT071907-33755 Description ITGA : Matériau souple noir avec poussières / Peinture
* Matériau souple noir avec poussières + peinture non séparable	META (2)	3	23/07/2019	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile

Validé par : Giovanni ANTOLA SILVA - Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 07

Page 2/2



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adèle - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tel : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967



Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-93145 EN DATE DU 18/10/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
 Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : SOCOTEC DIAGNOSTIC - AGENCE POISSY 33 bis boulevard Gambetta 3ème étage 78300 POISSY	Réf. Commande ITGA : IT0719-93145 Réf. Commande Client : 373LAD0201--02
--	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 16/10/2019

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP): Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
 - Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai:
 - (1)- Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
 - (2)- Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2): Morphologie et critères optiques

Analytiques(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
 ou - Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050): Morphologie, EDX et diffraction électronique
 La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 373LAD0201--02 - 61 AVANUE ZEPHIRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE				Réf échantillon ITGA : IT071910-34642
Réf échantillon client : 373LAD0201P005 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Entre ouvrant et dormant de fenêtres Bois - Ensemble des pièces - Joint / Chambre J. Entre ouvrant et dormant de fenêtres Bois Joint d'étanchéité				Description ITGA : Matériau souple noir / Peinture
* Matériau souple noir + peinture non séparable	META (2)	1	17/10/2019	Amiante non détecté / -



Validé par : Flavien HOUIS - Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 07

Page 1/1

ATTESTATION(S)



Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex atteste que :
SOCOTEC DIAGNOSTIC, 1 rue des Dardanelles 75017 Paris

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018. Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de **DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS** suivantes :

<p>AMIANTE : ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE) CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE) REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES</p> <p>PLOMB : DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP) DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP) RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION</p> <p>ETAT PARASITAIRE : ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETES, LYCTUS) INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALUR)</p> <p>MESURES : MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004- 479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.</p> <p>AUTRES : ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES (ENRNMT) DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.</p>	<p>ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE. ETUDE REGLEMENTATION THERMIQUE 2005 ET 2012. DOCUMENT ETABLI A L'ISSUE DU CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT AUTONOME ET COLLECTIF ETAT DES LIEUX LOCATIFS DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE CERTIFICAT DE DECEANCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES THERMOGRAPHIE INFRAROUGE DIAGNOSTIC RADON : DANS TOUS TYPES DE BATIMENTS. DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER – ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES- LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS. DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION) ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION CENTRE DE FORMATION MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS DE GAZ VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES ENGIS DE LEVAGE ET DE CHANTIER DIAGNOSTIC SECURITE INCENDIE CONTROLE DE SECURITE DES AIRES DE JEUX RECHERCHE DE METAUX LOURDS SUR TOUS TYPES D'OUVRAGES ET DE BÂTIMENTS</p>
---	--

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation est valable du 6 SEPTEMBRE 2019 au 31 DECEMBRE 2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code.

L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constituée de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitation.
 A défaut la garantie n'est pas acquise.

Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 31 DECEMBRE 2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Le Bouscat, le 06/09/2019
 Pour la compagnie

VD ASSOCIES
 P.O. 81, Bd Pierre Pflieger
 33110 LE BOUSCAT
 RCS - 794 672 238 0845 - 03 69 02 20
 TEL - 05 56 50 95 75

CERTIFICAT DE COMPETENCES



CERTIFICAT

DE COMPETENCES

Diagnosticqueur immobilier certifié

DEKRA CERTIFICATION SAS certifie que Monsieur

Abdessamad RHENZOUR

est titulaire du certificat de compétences N° DTI3342 pour :

	DU	AU
- Constat de Risque d'Exposition au Plomb	21/11/2017	20/11/2022
- Diagnostic amiante sans mention	23/11/2017	22/11/2022
- Etat relatif à la présence de termites (France Métropolitaine)	22/11/2017	21/11/2022
- Diagnostic de performance énergétique	04/12/2017	03/12/2022
- Etat relatif à l'installation intérieure de gaz	04/12/2017	03/12/2022
- Etat relatif à l'installation intérieure d'électricité	04/12/2017	03/12/2022

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 21 novembre 2006 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des constatations de risque d'exposition au plomb, ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifiés par l'arrêté du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 25 juillet 2016 relatif aux critères de certification des personnes physiques opérant des constatations de risque d'exposition au plomb, ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification ; Arrêté du 30 octobre 2006 relatif aux critères de certification des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification modifiés par les arrêtés des 14 décembre 2009 et du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 18 octobre 2006 relatif aux critères de certification des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères de certification des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification modifiés par les arrêtés des 08 décembre 2009 et du 13 décembre 2011 ; Arrêté du 8 avril 2007 relatif aux critères de certification des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification modifiés par les arrêtés des 14 décembre 2009 et 13 décembre 2011 ; Arrêté du 8 juillet 2008 relatif aux critères de certification des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification modifiés par les arrêtés des 10 décembre 2009 et 2 décembre 2011.



Le Directeur Général, Yvan MAINGUY
Bagneux, le 04/12/2017

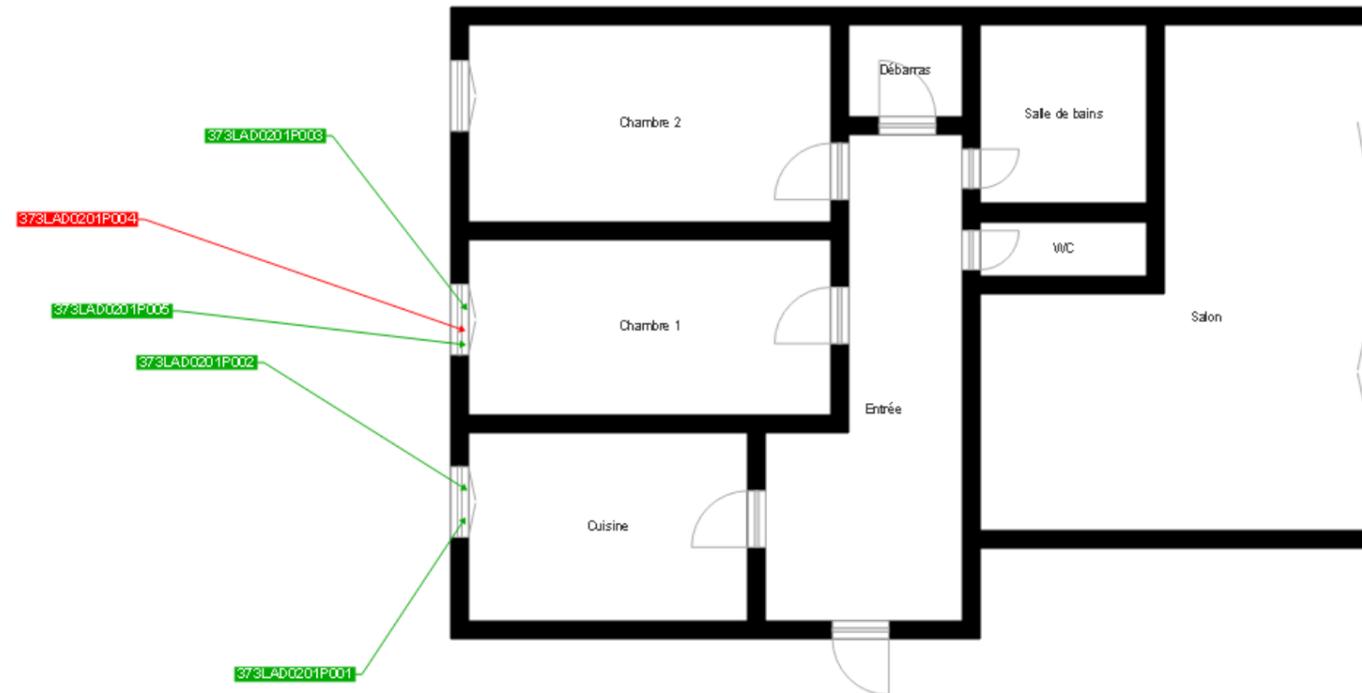


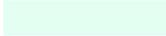
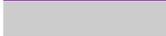
Numéro d'accréditation :
4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

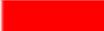
DEKRA Certification SAS * 5 avenue Garlande - F92220 Bagneux * www.dekra-certification.fr

Scanned by CamScanner

PLANCHE DE REPÉRAGE	Zone : R+2	Vue de dessus
Auteur : RHENZOUR Abdessamad	Bien : 373LAD0201 - 373LAD0201 61 AVENUE ZEPHIRIN CAMELINAT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE	Chaque support/équipement identifié a fait l'objet d'un sondage par le technicien



	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière
	Murs Pierre
	

	Murs amiantés
	Prélèvements de sol amianté
	Prélèvements de sol non amiantés
	Prélèvements de plafond amiantés
	Prélèvements de plafond non amiantés
	Prélèvements de mur amiantés
	Prélèvements de mur non amiantés
	Autres types de prélèvements amiantés
	Autres types de prélèvements non amiantés
	Sols amiantés
	Plafonds amiantés
	Sols et plafonds amiantés
	Conduits amiantés
	Conduits non amiantés